

Fleurier, le 14 août 2023

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que la plateforme Pronote, déjà utilisée dans notre cercle scolaire depuis plusieurs années au cycle 3, est également étendue aux cycles 1 et 2 depuis la rentrée scolaire 2019-2020.

**Notre objectif prioritaire est de pouvoir vous communiquer des informations de manière directe, ce qui permettra de diminuer le temps passé en classe pour effectuer du travail administratif et donc de gagner du temps d'enseignement pour vos enfants.**

Comme vous l'aurez remarqué, la plateforme Pronote permet d'accéder à un certain nombre de ressources (communications, horaires, absences, ...). Cependant, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des fonctionnalités utilisées selon les années d'enseignement et nous vous prions de vous limiter à celles qui concernent votre enfant.

| Années | Communications école-parents | Consultation des absences | Validation des absences en ligne | Horaires | Annonce des évaluations | Devoirs en ligne | Communications aux élèves | Sanctions |
|--------|------------------------------|---------------------------|----------------------------------|----------|-------------------------|------------------|---------------------------|-----------|
| 1-7    | X                            | X                         |                                  |          |                         |                  |                           |           |
| 8      | X                            | X                         |                                  | X        |                         |                  |                           |           |
| 9-11   | X                            | X                         | X                                | X        | X                       | X                | X                         | X         |

**Quelques considérations pour les années 1 à 8 :**

**Communications école-parents**

Vous serez informés par un mot dans l'agenda (la pochette pour les plus petits) de votre enfant lorsqu'une communication sera diffusée à votre attention sur la plateforme.

**Absences**

Vous devez informer directement les titulaires pour signaler toute absence de votre enfant. La justification des absences se fait directement auprès d'eux. Aucune validation en ligne n'est à produire.

**Horaires**

Hormis les leçons de gymnastique et de natation, le contenu de l'horaire est indicatif mais de plus en plus précis en fin de cycle 2 (8<sup>ème</sup>). Les matières ne sont pas forcément étudiées aux moments indiqués sur l'horaire.

Les enseignants vous communiqueront les changements d'horaires et d'activités directement.

En vous remerciant de prendre en compte ce qui précède et en restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La direction

